

Universités & Territoires

n°163

16/05/2023

Sommaire

Pages 3 à 8 : 8^{ème} Conférence des stages et autres actions de professionnalisation Pages 9/10 : UNME : fédérer et accompagner les maisons d'étudiants ■ Page 11/12 : Du Nord à l'Aisne, l'Afev enquête... Page 13: Fondation USMB: un lien entre mondes académique et de l'entreprise Pages 14/15: Prix d'excellence pour les étudiants de l'Université Savoie Mont-Blanc Pages 16/17: Pause méridienne. restauration: un enjeu du bienêtre étudiant ■ Pages 18/19 : "L'Agitateur": les trois projets lauréats sont connus! Page 20 : Logement étudiant : du local au national ■ Pages 21/22: Nightline France, avec et pour les étudiant·e·s : zoom sur la santé communautaire



éditorial

Des bourses... et des logements!



Par Nicolas Delesque Directeur de la rédaction

La semaine dernière, des annonces ont encore été faites par Mme la Ministre Sylvie Retailleau devant la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée Nationale, concernant la réforme des bourses - et plus généralement de l'aide apportée aux étudiants en cette période d'inflation. Un dossier déjà mis en avant lors de son entrée en fonction, et concrétisé par la mise en place d'une concertation nationale sous l'égide de Jean-Michel Jolion, dès octobre 2022. Nous ne pouvons, à ce titre, que reconnaître la permanence de cette volonté affichée d'améliorer les conditions de vie des étudiants.

Un certain nombre de mesures vont donc être prises dès la rentrée 2023, avec un effort supplémentaire, pour tous les étudiants boursiers, de 370 euros par an et un prolongement des mesures sociales déjà mises en œuvre - dont le fameux ticket RU du Crous à un euro pour les boursiers. Si nous ne pouvons que nous féliciter de ces nouveaux coups de pouce, le faible impact économique de ceux-ci pour l'étudiant, au regard de l'impact économique de l'inflation sur ce dernier, interpelle et semble démontrer qu'il s'agit avant tout de mesures d'urgence, dans l'attente d'une hypothétique stratégie globale issue des concertations nationales et locales.

Par conséquent, en attendant ce plan, permettez-nous deux remarques sur les débats actuels et les enjeux de l'aide économique à apporter aux étudiants.



s'inscrire aux ateliers

Nous oscillons, dans le débat public, entre une appréciation générale de la population étudiante comme "massivement précarisée" (cf le débat parlementaire sur le RU à 1 euro) et un éventail d'aides ne concernant que ceux qui sont éligibles aux bourses du supérieur (soit un peu plus de 30% de la population). Mais alors, doit-on privilégier les aides généralisées pour tous, au nom de l'autonomie de l'étudiant, ou ne cibler que ceux issus des milieux les plus fragiles ? La réponse apportée à cette question donnera une indication quant à la nature des changements que nous souhaitons apporter à notre système, en allant peut-être vers une valorisation très forte de certaines bourses (aujourd'hui entre 600 et 700 € par mois pour les plus fortes)

pour permettre la poursuite d'études pour les plus fragiles.

La deuxième remarque concerne le fait que les aides sociales directes ne peuvent pas constituer l'unique outil d'une action visant à soutenir le pouvoir d'achat des étudiants. Ce dernier est en effet mis à mal depuis bien avant le retour de l'inflation, et ce pour une raison principale : la hausse de la part du logement dans le budget étudiant. Or, parmi les annonces, on trouve toujours bien peu de choses : 3 500 places potentielles repérées sur les fonciers publics en 3 ans ! Fin de la réhabilitation des *Crous* d'ici 2027 !

Pour rappel : pendant le *Plan 60 000*, la production annuelle de logements

sociaux étudiants oscillait autour de 5 500 places, tandis que les effectifs augmentaient annuellement de plus de 30 000 élèves. Résultat : la situation ne s'améliore pas, la production représentant tout juste 30% des nouveaux étudiants qui décohabitent...

C'est pourquoi, selon nous, prendre à bras le corps la question du logement étudiant, tout en augmentant significativement les bourses sur critères sociaux, répondrait à deux impératifs politiques susceptibles d'accompagner la progression du nombre de jeunes diplômés: soutenir la classe moyenne, et approfondir la démocratisation de notre système d'enseignement supérieur.





8ème Conférence des stages et autres actions de professionnalisation :

compte rendu

8^{ème} Conférence des stages **et autres actions de professionnalisation**

Le 1^{er} février dernier, à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, l'AVUF organisait, avec la CDEFI, la Conférence des grandes écoles et France Universités, sa 8ème Conférence des stages et autres actions de professionnalisation. Cette année, participants et intervenants ont pu orienter leurs réflexions « vers des mobilités européennes étudiantes professionnalisantes ».





Allocutions

d'ouverture

Première à parler lors de la séance d'ouverture, Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire de Paris, en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, a d'abord présenté un état des lieux

de la situation parisienne. Capitale et **mobilité**

Ainsi, Paris est une « ville-campus au rayonnement international », qui « encourage à son niveau les mobilités et les programmes de professionnalisation des étudiants », notamment en soutenant « des associations comme Erasmus student network. » Ces dernières représentent en effet « un lien très important entre les étudiants et les différentes structures d'accueil », sont

« un relais d'aide et de socialisation indispensable et un formidable moyen de dynamiser, d'encourager l'engagement des universités autour de l'accueil des étudiants internationaux. »

Elle a alors présenté les cas particuliers du dispositif Welcomedesk de la Cité internationale universitaire de Paris, qui réunit de nombreux acteurs (Préfecture de Paris, CAF, CPAM, Pôle Emploi...), du Quartier jeunes ouvert l'année précédente par le CIDJ dans l'ancienne mairie du ler arrondissement, ou de l'Université européenne Circle U – tous activement soutenus par la collectivité, qui considère « la mobilité, qu'elle soit universitaire, scientifique ou professionnelle, pour

les jeunes chercheurs et les étudiants, comme une occasion de s'épanouir et une expérience aussi riche que remarquable dans leurs parcours. »

Réfléchir concrètement

Prenant la parole à son tour, la Directrice générale de l'Enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle au MESRI Anne-Sophie Barthez a indiqué que « la mobilité étudiante est un point fort de l'histoire européenne de l'enseignement supérieur et de la recherche. » Or, « après une période de restriction des mobilités », il était légitime de vouloir « redynamiser ces mobilités » (tant « rien ne remplacera une mobilité réelle, physique, concrète »),



avec désormais « une conscience environnementale » accrue.

« Brassage de culture, de savoirs », la mobilité permet « surtout d'éviter un repli sur soi et un entre-soi. » Aujourd'hui, le gouvernement vise l'objectif de « 60 universités européennes d'ici 2025 », grâce à « une appétence des établissements extrêmement importante », mais aussi la création de « campus inter-universités européennes permettant la mobilité d'au moins 50% des étudiants. » Dans les faits, cette thématique doit être abordée « de manière très concrète, pour bien identifier les leviers et les freins à ces mobilités, interroger quelle valorisation de cette expérience par les étudiants, et puis quelle vie sur place. » Soit, réfléchir à « la meilleure manière d'être un citoyen européen.»

Le point de vue des établissements

Pour la première table-ronde de la matinée, dédiée aux mobilités vues du point de vue des établissements, l'animatrice Alice Jacques, référente "Relations internationales" de la CGE (rejointe par Stéphanie Devèze-Delaunay, Directrice de cabinet du recteur délégué dà l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Occitanie), a parlé en introduction d'un « regain d'intérrêt » pour l'Europe, dans une période de sortie de pandémie couplée à une « conscience écologique renouvelée », puis a interrogé les participants sur la « définition d'une mobilité étudiante professionnalisante. »

De nombreux avantages

A cette question, la vice-doyenne déléguée à l'internationalisation des formations de la Faculté des sciences et de l'ingénierie de Sorbonne-Université, Sonia-Athina Karabina, a répondu qu'il s'agissait « du déplacement d'un étudiant dans un autre pays, pour une durée plus ou moins longue dans le cadre des études », mais aussi de la façon dont, à son retour, il prend conscience de « ce qu'il a appris. » Revenant alors sur tout ce que peut apporter une telle mobilité, elle a rappelé la nécessité que l'étudiant soit disposé à « sortir de sa zone de confort », pour redécouvrir les avantages du présentiel.

De leur côté, Rémi Roulleau et Gwenaëlle Merceron, respectivement *Inter*-



compte rendu

national internship coordinator et responsable du pôle professionnalisation à l'ESA Angers, ont confirmé que les questions environnementales étaient désormais « des sujets qui animent les débats étudiants », et précisé en quoi leur domaine d'enseignement était en outre « soumis à la Politique agricole commune » - ce qui leur a permis de lister concrètement les avantages à tirer de la mobilité pour leurs étudiants (dont la découverte « d'autres formes de pédagogie » et de « comment cela se passe au niveau RH dans d'autres pays »).

Coopérer pour réussir

Afin de donner un exemple de la façon dont les établissements peuvent travailler avec les collectivités territoriales pour accompagner les mobilités, Audrey Stewart, Directrice du développement international et européen de l'Ecole nationale supérieure des Arts et métiers, a pris la parole pour indiquer qu'aujourd'hui, « on ne peut pas considérer la vie de l'établissement, du campus, des étudiants comme quelque chose qui opère tout seul dans son coin. » Elle a donc détaillé sa manière de faire, basée sur « le croisement entre la diplomatie scientifique, économique et la connaissance des territoires où nous nous trouvons. »

Les échanges ont ensuite permis d'envisager la mobilité (longue ou courte) sous trois angles : comment la préparer, comment l'accompagner, puis comment capitaliser l'expérience acquise. Les intervenants ont tour à tour témoigné, forts de leur expérience, sur la manière dont ils appréhendaient chacun de ces "temps" de la mobilité. De son côté, Cédric Romeira, responsable du développement et des partenariats pour HEYME, a indiqué -à travers des cas pratiques - en quoi une mutuelle pouvait proposer des solutions pour faciliter les choses, en termes de responsabilité et de risques - sur la base de la Carte européenne d'assurance maladie.



8ème Conférence des stages et autres actions de professionnalisation:

compte rendu

Mobilité étudiante

hors études

Deuxième temps de cette matinée, la table-ronde intitulée « Les différents cadres de la mobilité étudiante européenne (hors études) » était animée par Thomas Bausardo, référent "Formation et carrières" à la CGE.

Erasmus, un acteur-clé

Dans un premier temps, c'est Mathilde Begrand, responsable du pôle "Promotion de l'enseignement supérieur" pour l'agence Erasmus+ France, qui a présenté « d'autres points d'entrée moins connus sur le programme Erasmus, notamment en lien avec les stages. » A ce titre, elle est revenue sur le nouveau programme lancé en 2021, « autour de quatre priorités majeures » : transition numérique, transition écologique, inclusion et citoyenneté et valeurs européennes. Or « les stages sont bien entendu au service des étudiants, mais aussi là pour répondre à ces différents enjeux. » D'où la mise en place d'un programmé dédié sur le premier point (« Digital Opportunity Traineeship »), une vigilance sur les entreprises concernées (celles ayant pris « des engagements » sur le deuxième point), l'ouverture à « tous types de publics »



(notamment via des « compléments financiers »), et la valorisation de la dimension « citoyenneté européenne ».

Pour le stage (« en entreprise, institut de recherche, laboratoire, mais aussi ONG, milieu associatif... »), Erasmus propose des mobilités longues (2 à 12 mois), mais désormais aussi « courtes. associées à des activités virtuelles » (5 à 30 jours), dans 33 pays (« l'UE et ses voisins ») et plus largement dans le monde, selon « des financements particuliers », dès la première année d'études et même « dans le cadre de l'apprentissage ».

Une grande variété de dispositifs

Pour donner une illustration concrète

de ces propos était également présente Christine Rousselle, Directrice des relations internationales à Polytech Orléans, qui a parlé d'un programme Erasmus+ spécifique, créé en 2021 : Polytech Green, pour le Réseau Polytech. Revenant sur la genèse du projet, qui vise à « réconcilier mobilité internationale et empreinte écologique », elle a détaillé la manière dont il se déployait dans les faits (avec un passage « de 70 à 150 mobilités de ce type » depuis son lancement).

De son côté, Claire Conlon, responsable Europe/International au CIDJ a présenté, avec force exemples, deux dispositifs : le Corps européen de solidarité (un « programme européen permettant à des jeunes de 18 à 30 ans de partir, seuls ou en équipes, pour un séjour de volontariat dans une structure étrangère ») et le projet Eurodesk (« premier réseau européen sur la mobilité des jeunes, présent dans 37 pays d'Europe et proposant des services très concrets aux jeunes, en s'appuyant sur un réseau de référents », avec donc l'idée « de partir du jeune qui s'adresse à nous plutôt que du programme. »)

Enfin, la Directrice des relations internationales à Saint-Etienne Métropole, Sigolène Saunier-Hrustic, est revenue sur l'histoire du partenariat qui lie, dans le cadre d'un jumelage, sa collectivité à la ville de Katowice, en Pologne - tant pour les élèves du secon-

PRÉPARER SA MOBILITE EUROPÉENNE LA PROTECTION SOCIALE

- MOBILITÉ DE L'EUROPE VERS LA FRANCE
- MOBILITÉ DE LA FRANCE VERS L'EUROPE







- ♦ Individuelle, nominative et gratuite, obtention auprès de l'institution locale (Assurance Maladie du pays
- d'origine) Accès direct au système de santé public dans le pays de séjour, sans démarche préalable auprès de Accès direct au système de santé public dans le pays de l'institution locale (Assurance Maladie du pays d'accueil)

Toutes les informations sur les accords internationaux de Sécurité sociale sur le site CLEISS.fr

- ◆ LESTIMITES
- IMILES : Reste à charge fréquent N'est pas recevable dans le privé Ne concerne que la prise en charge des frais de santé Utilisable dans les pays membres de l'Union Européenne + Liechtenstein + Suisse + Norvège + Islande
- Accords spécifiques dans le cadre de la mobilité transfrontalière avec l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, le Luxembourg et la Suisse +IEYME

8ème Conférence des stages et autres actions de professionnalisation :

daire que sur la thématique de l'entrepreneuriat (notamment autour d'une « pépinière internationale »). Ainsi, « si les collectivités ne sont pas en contact direct avec les étudiants, elles peuvent mettre en place des partenariats qui créent un environnement favorable à ces échanges » (avec la Pologne, et plus largement).

Focus sur

l'entrepreneuriat étudiant

Après la pause-déjeuner, l'après-midi (articulée autour de trois séquences plus courtes) était lancée par Virginie Sément, chargée de mission "Formation et insertion professionnelle" à France Universités et Isabelle Schöninger, Directrice exécutive de la CDEFI, qui animaient la table-ronde consacrée à « l'entrepreneuriat étudiant dans les partenariats européens ».

Des établissements... aux étudiants

Dans ce cadre, Véronique Favre-Bonte, professeur des universités en Management international à l'Université Savoie/Mont-Blanc et chargée de mission du projet InnoUNITA à l'alliance européenne UNITA (regroupant déjà cinq pays partenaires et six universités), a décrit le projet européen InnoUNITA créé en 2021 par son université de taille moyenne, transfrontalière avec l'Italie. Son objectif: échanger avec « des entreprises qui veulent mettre en place une alliance européenne et qui ont des points communs (ce qui va faciliter la coopération avec l'Université) » - en l'occurrence, « être en territoire "montagne", partager la langue romane, et travailler sur les énergies renouvelables et l'économie circulaire. » L'idée étant de « promouvoir l'esprit d'entreprise et d'essayer de booster, au sein des établissements ESR, l'écosystème de l'innovation », en conjuguant entrepreneuriat et intrapreneuriat.



le Boogie-U Concernant projet d'Elvire Prochilo, cheffe de projet "Entrepreneuriat & Innovation" Boogie-U à l'INSA Toulouse et à ECIU University, il est lié à « l'initiative européenne ECIU University » (13 membres, dont 6 directement impliqués dans ce projet). Il s'agit ici de « se baser sur une pédagogie innovante par les challenges d'innovation, pour booster les capacités en entrepreneuriat et innovation dans les établissements membres »: ainsi, des « problématiques de terrain sont posées par les acteurs de l'écosystème qui, transformées en challenges, permettent aux étudiants de fournir des livrables en sortie, exploitables, et aux enseignants de créer des programmes pédagogiques en lien avec ces thématiques. »

De son côté, Yanis Gannouni, étudiant à la Toulouse business school et Président de la Confédération nationale des junior-entreprises (CNJE, qui regroupe 25 000 étudiants), a présenté sa structure (fédérant depuis 1969 des « projets d'entrepreneuriat pour la formation des étudiants, via des associations étudiantes réalisant des missions de conseil pour des professionnels », avec le souhait de « professionnaliser ces parcours et d'augmenter

l'employabilité »). Il est revenu sur le passage à l'échelle européenne de ce mouvement, puis sur le Statut national étudiant-entrepreneur (SNEE), instauré en 2014 et l'ouverture, « seulement l'an passé, des crédits ECTS aux junior-entrepreneurs. » La fin de cette tableronde a par ailleurs mis en lumière, de manière très partagée, la faible visibilité en France du programme Erasmus jeunes entrepreneurs (EYE) piloté par Bruxelles.

Accompagner et valoriser les

mobilités

La deuxième table-ronde de l'aprèsmidi, intitulée « Préparer, accompagner et valoriser les mobilités étudiantes européennes », était animée par Alex Tantini et Aurélie Noguès, respectivement chargés de mission "Relations internationales et communication" "International l'AVUF et développement" à la CDEFI. Elle donnait cette fois la parole à une collectivité et à une « association d'appui et de

représentation des étudiants. »



8ème Conférence des stages et autres actions de professionnalisation :



Au-delà des établissements

Ainsi, dans un premier temps, c'est Magalie Herlem Vandenberghe, chargée de mission "Parcours étudiant" à la Métropole européenne de Lille, qui s'est exprimée sur l'entrepreneuriat étudiant vu du point de vue de sa collectivité, et sur les moyens d'action de telles entités pour entretenir la mobilité de jeunes entrepreneurs. Elle a détaillé « une expérience menée depuis 2017 sur la MEL : le Créathon, un marathon créatif annuel » qui se déploie sur l'ensemble des Flandres (France, Belgique, Pays-bas). Né au moment de l'écriture du premier schéma métropolitain de l'ESR, il permet « de renforcer les liens avec les pays du Nord-Ouest » tout en favorisant la mobilité des jeunes : ces derniers sont mis « dans une posture entrepreneuriale, et travaillent avec des étudiants d'une autre nationalité. dans une langue étrangère (l'anglais), sur une thématique donnée » (cette année, "alimentation, décarbonation et résilience") - et ce, grâce à un très riche réseau partenarial transnational.

Ce sont ensuite Léa Rombeaut et Alice Zaglia, respectivement responsable des relations extérieures et coordi-

natrice de programmes à Erasmus Student Network France France (ESN). qui ont rappelé le rôle et les principales missions de leur réseau associatif dans le travail de préparation et d'accompagnement de la mobilité étudiante (35 associations sur 33 villes universitaires ; 1 500 bénévoles pour 20 000 étudiants bénéficiaires). A travers « l'accueil des étudiants internationaux » (notamment via les Nuits des étudiants du monde) et « la sensibilisation à la mobilité internationale », les associations membres d'ESN France œuvrent tant pour les étudiants en mobilité entrante que sortante, tandis que la « tête de pont » travaille « à l'accompagnement des associations, à la création de projets communs (dont le Buddy system) et à porter la voix collective de [ces] associations. » Elle développe également des initiatives comme le Parcours de la mobilité, étape par étape (jusqu'à la valorisation, « envisagée de manière transversale »).

En fin de table-ronde, des exemples de collaborations locales (avec les établissements et les collectivités) ont été cités, avant un ultime échange sur la meilleure manière de "s'y retrouver" parmi les différents (et « foisonnants ») dispositifs proposés...

Renforcer l'Europe de l'ESR

Pour la dernière table-ronde de cette journée, intitulée « Etablissements et collectivités en action pour renforcer l'Europe de l'ESR », le Délégué général de l'AVUF François Rio et Stéphanie Devèze-Delaunay avaient réuni des représentants des quatre entités ayant organisé cette conférence.

Regards vers l'avenir

L'enjeu : « Comment créer un environnement plus incitatif autour des mobilités, approfondir les dispositifs existants, développer des partenariats réguliers afin de former des cadres et citoyens plus européens. » En l'absence de Jérôme Auslender vice-Président de l'AVUF délégué aux RI, Alex Tantini, chargé de mission "Relations internationales" au sein de l'asso-

8ème Conférence des stages et autres actions de professionnalisation :



Après cette introduction, le débat animé par Stéphanie Devèze-Delaunay rassemblait Dominique Baillargeat, Directrice générale de 3iL Ingénieurs et vice-Présidente de la commission "Formation et société" de la CDEFI, Nicolas Glady. Directeur de Télécom Paris et vice-Président du conseil "Formation et carrières" de la CGE et Carle Bonafous-Murat, Délégué permanent à Bruxelles de France Universités. Leur réflexion s'est en particulier concentrée sur les points à améliorer pour renforcer sur notre territoire la mobilité européenne (entrante comme sortante) : il s'agira, pêle-mêle, de simplifier les démarches administratives. de renforcer (y compris dans la maîtrise de l'anglais...) les équipes, cursus et services dédiés au sein des établissements, d'améliorer les financements et modalités pratiques, de consolider les réseaux (en travaillant la relation avec les entreprises), et de miser sur l'apprentissage et la « mobilité professionnalisante »...

Allocutions de clôture

A l'issue de cette journée, le chargé de mission "Universités européennes et coopérations internationales" au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Jacques Comby (après avoir assisté à l'ensemble des travaux) a livré quelques éléments de



conclusion. Il a par exemple indiqué qu'il fallait « éveiller une conscience environnementale, mais sans risquer une réduction des mobilités » du fait d'une trop forte culpabilisation ; que la mobilité « ne fonctionnait pas pour tout le monde, ni dans tous les cas » (et que ce n'était pas grave) ; qu'alerter les étudiants sur les risques ne devait pas aboutir « à les effrayer. » En somme, il s'agit de « dédramatiser l'international » et de veiller à « autonomiser, mais toujours en restant dans l'accompagnement. »

Pour le reste, il a milité en faveur de la professionnalisation des mobilités et de l'espace européen de recherche. des partenariats, de « l'agrégation d'un projet professionnel aux mobilités » (pour qu'elles ne restent pas « que le souvenir d'un séjour de jeunesse à l'étranger ») et de l'idée des mobilités comme « une déclinaison des stratégies internationales des établissements et des écosystèmes territoriaux, du local au national. » D'où l'intérêt, fondamental selon lui, de la « création des universités européennes » (sur le développement desquelles la France est en bonne place).

A l'issue de cette brillante synthèse, Nelly Fesseau, Directrice de l'agence Erasmus+ France, a officiellement conclu les travaux, en insistant une dernière fois sur l'importance des stages (« essentiels pour la Commission européenne ») et sur le fait « qu'Erasmus+ est un outil pour relier à la fois les collectivités territoriales, les entreprises et le monde de l'enseignement supérieur. »



https://www.avuf.fr/



UNME : fédérer et accompagner les maisons d'étudiants

L'Union nationale des Maisons d'étudiants (UNME) regroupe une cinquantaine d'associations sans but lucratif qui accueillent au sein de 95 maisons d'étudiants des jeunes de 18 à 28 ans sur tout le territoire national. Elle dispose en outre d'une convention collective propre. Rencontre avec sa nouvelle Directrice Déléguée depuis octobre 2021, Emmanuelle Beck.

Pourquoi avoir décidé de prendre la direction déléguée de l'*UNME*?

En raison du challenge que représente le fait de devoir fédérer un ensemble de maisons d'étudiants appartenant à un réseau créé en 1969. Avant cette date, plusieurs maisons existaient, souvent issues de congrégations religieuses, plutôt de petite ou moyenne taille, qui avaient fait le choix de mettre à disposition de jeunes filles des chambres et des espaces partagés. Leurs responsables étaient dévoués à leur cause, mais pas des professionnels du logement. Quant aux maisons ellesmêmes, elles étaient isolées les unes des autres, communiquaient peu, et ne disposaient de structures ni RH, ni juridique... Elles accueillaient ces jeunes filles en "bonnes mères de famille", tout en intégrant peu à peu quelques salariés, mais sans convention collective. C'est donc pour sécuriser ces derniers, et donner vraiment aux maisons une entité juridique et une reconnaissance vis-à-vis des pouvoirs publics en tant qu'employeur que le choix a été fait de créer l'UNME, une association fédératrice de loi 1901, puis de travailler à la mise en place d'une convention collective propre.

Où en est ce réseau aujourd'hui?

Petit à petit, il s'est fédéré, agrandi, et des synergies se sont créées entre ses différents membres – tout en respectant la spécificité et la gestion propre de chacune des maisons. Aujourd'hui, ces dernières, réparties sur tout le territoire (dont une vingtaine à Paris, mais avec aussi 1 600 étudiants à Lille. et d'autres dans l'Est, autour de Marseille, Toulouse, Albi...), accueillent encore très majoritairement des jeunes filles, à des échelles très variées. De mon côté, en tant que Directrice déléguée de l'UNME, j'assume un rôle de fédératrice et d'animatrice du réseau, de personne-ressource, d'accompagnatrice, afin de leur permettre de se concentrer au maximum sur leur cœur de métier : accompagner leurs étudiants, être un intermédiaire entre la famille et une vie autonome, mener leur projet pédagogique, proposer des animations, des temps de partage lors des moments festifs de l'année... Le tout, sous le signe de la bienveillance et de l'entraide, comme indiqué dans notre charte : « Bien vivre pour mieux étudier. » Par ailleurs, en tant que représentant employeur de la branche des Maisons d'étudiants, nous négocions directement avec les organisations syndicales, et siégeons au sein de la commission paritaire nationale.

Quels sont vos grands chantiers, et vos défis pour l'avenir ?

Le constat actuel, c'est que des maisons d'étudiants ferment régulièrement, et pas parce qu'il n'y a pas de demande ni de besoin! C'est plutôt lié soit à des choix politiques locaux (comme récemment à Grenoble), soit à une problématique de reprise et de suite, notamment pour celles qui sont gérées par des congrégations de sœurs. Le sujet est délicat, car les sœurs sont tellement investies qu'il est difficile d'imaginer un autre modèle





Emmanuelle Beck, Directrice Déléguée de l'*UNME*

économique viable, qui intègre des responsables laïcs. Nous sommes donc au tout début de ce chantier et leur conseillons d'éviter d'attendre qu'il soit trop tard pour se poser la question de la relève. Là aussi, l'UNME peut les accompagner dans le changement. Par ailleurs, si quelques grandes associations continuent à se développer (à Lille, les capacités d'accueil vont quasiment doubler d'ici quelques années), on assiste également à la création de toutes petites maisons (15 à 30 lits), émanant souvent de structures d'enseignement (collèges ou lycées) décidées à poursuivre l'accompagnement, y compris dans le logement, de leurs jeunes. Dans ce cas, l'*UNME* peut jouer tout son rôle, via l'expertise dont elle a fait, avec le temps, la démonstration. Reste enfin, pour nous, à continuer de répertorier les maisons de l'étudiant

qui existent pour les inviter à nous rejoindre, car même entre celles-ci, le maillage n'existe pas encore forcément aujourd'hui. Dans le contexte social actuel, nous avons une place à conserver du fait de nos spécificités, et sommes parfaitement légitimes à vouloir promouvoir notre modèle de maison d'étudiants en un label et développer notre réseau. Pour ce faire, je compte aussi sur chacun des adhérents pour devenir à mes côtés un ambassadeur, car je suis très fière de ce qu'ils sont, de leur engagement au quotidien et des valeurs qu'ils transmettent aux jeunes. Il est indispensable de mieux nous faire connaître, car l'UNME ne vit que des cotisations de ses adhérents...



L'UNME, actrice dynamique depuis 54 ans

Créée en 1969, l'UNME avait pour mission originelle de regrouper tous les responsables de maisons, foyers, centres hébergeant des jeunes, afin de « réfléchir ensemble sur les nouvelles demandes et aspirations » des étudiants après les événements de 1968. Ainsi, elle a organisé en 1989 un premier colloque posant la question « Quel avenir pour le logement étudiant? », sous le double patronage des Ministères de l'Éducation nationale et du Logement, qui a contribué à l'octroi de l'ALS aux étudiants. Dès 1992 est mise en place une convention collective propre, puis un deuxième colloque interrogeant cette fois « Les conditions de vie de l'étudiant. »

En 2016, l'association redéfinit ainsi ses deux missions : d'une part, se « pérenniser comme une union professionnelle, animatrice du réseau des Maisons d'étudiants avec pour





Union Nationale des Maisons d'Etudiants

Votre contact:

Emmanuelle Beck
Directrice Délégué
of 87 87 72 15 15

vocation l'aide aux dirigeants des foyers, la promotion du statut et du modèle des maisons d'étudiants ainsi que son développement »; d'autre part, « négocier la convention collective nationale le temps d'œuvrer au rapprochement des branches professionnelles d'ici 2020. »

L'année suivante, le *Ministère du Travail* reconnaît sa représentativité en tant que « seul syndicat employeur pour la branche professionnelle des *Maisons d'Etudiants* », et celle de sa convention. Les 28 et 29 novembre prochains, à Strasbourg, se tiendra son prochain congrès annuel.



https://www.unme-asso.com/



Du Nord à l'Aisne, l'Afev enquête...

Le jeudi 2 mars à l'Université polytechnique des Hauts-de-France (UPHF) de Valenciennes, puis le lundi 13 mars au Casino de Saint-Quentin, l'Afev restituait deux enquêtes, menées par le cabinet Trajectoires Reflex auprès des lycéens de chacun de ces deux territoires. L'occasion de mettre en regard la perception et les attentes des jeunes locaux avec les projets d'implantation par l'association de ses Kolocations à projet solidaire (Kaps).



Si l'état d'avancement de ces projets d'implantation de Kaps n'est pas le même à Saint-Quentin (où il est déjà avancé) et à Valenciennes, ces deux temps réunissant partenaires et acteurs locaux visaient le même objectif : mettre en lumière la parole des premiers intéressés - à savoir ceux, lycéens aujourd'hui, qui seront susceptibles demain de postuler à ce type de colocation étudiante d'un genre nouveau.

Des lycéens du territoire...`

Ce sont ainsi 1 079 lycéens (en première ou terminale) du comté du Hainaut, dans le département du Nord (59), et 1 550 jeunes (dont 688 élèves de terminale et 853 étudiants) de la sous-préfecture de l'Aisne (02) qui ont été interrogés, sur des thématiques comme leur rapport au logement et à la mobilité (actuelle ou future), à l'orientation post-bac et à la vie étudiante, ou encore leur intérêt pour la colocation (et les Kaps en particulier) et l'engagement.

De ces deux enquêtes très territorialisées ressortent des similitudes : un fort ancrage territorial, avec de manière majoritaire une résidence au domicile familial ; un rapport parfois complexe à la mobilité ; un fort besoin d'information quant à l'accès aux études supérieures ; un attrait plutôt important pour la colocation – notamment pour des raisons financières, mais aussi dans l'optique de vivre une expérience collective voire de « décohabiter en douceur ». Enfin, un rapport très affirmé à l'engagement, y compris au niveau des lycéens.

Pour autant, les spécificités locales transparaissent également : à Saint-Quentin par exemple, deux tiers des répondants (y compris étudiants) vivent au domicile familial, notamment du fait du « nombre de places limité en résidences Crous ou privées » ; quant à Valenciennes, un grand nombre de ses lycéens font déjà l'expérience d'un engagement associatif... et envisagent massivement de poursuivre sur cette lancée une fois le bac en poche.



Plus spécifiquement, 48% des enquêtés de Valenciennes manifestent un intérêt pour la colocation et 36% pour les Kaps à proprement parler. A Saint-Quentin, ces chiffres s'élèvent à 42% et 22%. Avec cependant un constat très comparable dans les deux cas : 95 à 97% d'entre eux (soit la quasi-totalité), sur l'un ou l'autre territoire, ne connaissaient pas le système des Kaps avant qu'il leur soit présenté par l'enquêteur. D'où l'importance, maintes fois réitérée, d'une meilleure information...

... aux partenaires des projets

Pour autant, ces deux enquêtes s'inscrivaient, comme on l'a vu, dans deux configurations bien distinctes. Si dans l'Aisne, une résidence Kaps et une Maison des étudiants sont d'ores et déjà en cours de construction dans le cadre de la réhabilitation du futur écoquar-





tier du Maréchal Juin, la démarche s'avère beaucoup plus prospective dans le Nord. Par conséquent, les deux temps de restitution n'étaient aucunement calqués l'un sur l'autre, même si plusieurs représentants de l'Afev étaient présents à chacun d'entre eux : Jérôme Sturla (Directeur du développement urbain), Cédric Laigle (Délégué régional), David Laruelle (Délégué territorial d'Amiens), Anaïs Tavernier (Chargée de développement local de Valenciennes)...

Ainsi, à Valenciennes, les prises de parole se sont réparties entre trois vice-Présidents de l'Université (Dorothée Callens, Franck Barbier, Amandine Allard), une représente de la CAF du Nord (Marine Mineur) et le très enthousiaste Conseiller régional délégué à la jeunesse et à la vie associative (et "enfant du pays") Antoine Sillani - qui a illustré par sa propre expérience l'intérêt d'une telle enquête comme du dispositif des Kaps lui-même. Puis un plateau spécial "jeunes" a notamment permis aux lycéennes Lina Sabarni et Kenza Engrand, puis aux jeunes étudiants de 1ère année Julien Dussart et Axel Harbonnier, de livrer leur analyse, à la fois personnelle et instructive, des apports de l'engagement et de l'impact de la mobilité comme du logement sur l'orientation universitaire.

Autre déroulé à Saint-Quentin, où, notamment du fait de l'existence d'un projet urbain en cours de construction, un temps spécifique était consacré à la présentation de l'écoquartier à venir. Pour ce faire, se sont ainsi relayés l'ensemble des acteurs concernés : pour l'Agglomération du Saint-Quentinois, sa vice-Présidente Virginie Ardaens et sa Directrice de l'aménagement et du développement du territoire Karine Abrassart ; pour le bailleur Clésence (Groupe Action Logement), sa responsable des programmes "Logements thématiques" Catherine Papetti ; et pour l'association Résid'Up, son Président Nicolas Delesque. Selon le Délégué territorial de l'Afev Amiens, David Laruelle, il s'agissait ainsi de poser « la dernière pierre d'une première étape, pour faire vivre demain le bâti

d'aujourd'hui, avec les habitants qui vont l'habiter. »

Cette séquence saint-quentinoise a en outre permis de mettre en lumière à la fois le ressenti local d'une proviseure (Emmanuelle Dupont, du lycée Henri-Martin) et d'un directeur d'établissement (Emmanuel Bellenger, de l'INSSET); la vision plus globale de Nicolas Le Roux de l'ANRU sur les enjeux particuliers des « territoires intermédiaires » (dont le nécessaire « rééquilibrage entre l'économie de produc-

tion et l'économie résidentielle »); et le témoignage de Cécile Clowez, chargée de mission "Cadre de vie étudiant" pour *Grand Soissons Agglomération*, qui était venue "en voisine" pour parler, notamment, de la *Digitale Académie*

www.afev.org







Fondation USMB : un lien entre mondes académique et de l'entreprise

En plus des prix d'excellence remis cette année pour la quatrième fois [voir page suivante], la Fondation de l'Université Savoie/Mont-Blanc (USMB) traite des enjeux importants de son territoire, en faisant le lien entre la recherche universitaire, les collectivités et les entreprises - comme nous l'explique Emeline Daumard, sa Responsable des partenariats et du mécénat.





Emeline Daumard, responsable des partenariats et mécénat

Comment a évolué la Fondation de l'USMB depuis sa création, en 2016?

Après un premier cycle de cinq ans, la Fondation est devenue partenariale en 2021, en prenant sa propre entité juridique. Elle est composée de 17 membres fondateurs (des entreprises, des collectivités et l'Université), et a pour première mission le soutien à la recherche, avec les 18 laboratoires de l'USMB. Nous travaillons beaucoup à travers nos chaires de recherche, inscrites dans trois axes stratégiques : l'innovation organisationnelle (numérique, management); l'innovation environnementale (bâtiments, économie circulaire, énergie) et l'innovation sociétale et territoriale (tourisme, santé/bien-être, mobilité). Par ailleurs, l'Université et sa Fondation ont signé l'an dernier une convention avec la Banque publique d'investissement (BPI), pour soutenir les startups auprès des étudiants de l'USMB et des étudiants-chercheurs. Dans ce cadre, nous soutenons un premier projet : une innovation sur la chaussure de *trail*...

Soit, une réelle focalisation à l'échelle du territoire...

Oui. Nous avons le sentiment que cette échelle est vraiment la meilleure pour mener des actions et des réalisations concrètes. Pour nous, la recherche apporte bien entendu toute la dimension académique (connaissances, savoir...), mais nécessite également un réel retour du terrain – via les entreprises dont nous sommes réellement proches. C'est là notre objectif premier : faire le lien entre le monde académique et le monde de l'entreprise.

Comment?

Via nos chaires, bien sûr, mais également en travaillant la valorisation des connaissances. Nous avons ainsi dé-

veloppé toute une partie événementielle, à travers des webinaires, des master class... mais également notre événement-phare intitulé le Hub Innov, qui réunit entreprises et chercheurs pour traiter de problématiques précises, afin de mettre en avant l'expertise des laboratoires de recherche auprès des entreprises. Il se tiendra cette année le 8 juin en forum ouvert, sous le titre « Il était une fois demain : crises, résilience et opportunités ». Et l'an dernier, l'un de nos membres fondateurs nous a fait savoir qu'il souhaitait faire l'inverse, c'est-à-dire inviter les chercheurs en ses locaux pour leur montrer l'expertise de son service R&D. Une idée qui nous a enthousiasmés, tant cet échange dans les deux sens illustre bien le lien que nous souhaitons renforcer entre entreprises et monde académique. Les deux univers se nourrissent ainsi l'un et l'autre. C'était donc une très bonne expérience pour tous, que nous proposons désormais à nos partenaires de réitérer.

LES CHIFFRES CLÉS













3.7M€ investis dans les projets





Prix d'excellence pour les **étudiants** de l'*Université Savoie Mont-Blanc*

Initiative originale depuis quatre ans, la Fondation de l'Université Savoie Mont Blanc a choisi d'encourager les talents des étudiants sous toutes leurs formes.

Ainsi, chaque année, l'USMB lance lance un appel à candidature pour les parcours d'excellence dans trois catégories : sportif, artiste et doctorant.

Un jury composé de professionnels et d'experts effectue une pré-sélection des dossiers pour ne garder que trois candidatures par catégorie. Vient alors le moment des pitchs pour les étudiants afin de convaincre les membres du jury de leur talent, leur motivation et leur volonté.

Les finalistes sont récompensés lors du temps festif de la *Fondation USMB* organisé début juillet. C'est l'occasion pour les étudiants de rencontrer des dirigeants d'entreprises, des élus locaux, des directeurs de laboratoires et de créer le début d'un réseau professionnel.

Un chèque de 1 500€ est remis à chaque récipiendaire. Ces derniers bénéficient également d'un accompagnement professionnel par un acteur du territoire.

Parce que les étudiants sont doués et passionnés, que le choix s'avère souvent cornélien, la *Fondation USMB* accorde également un prix coup de cœur.

Et les 4 lauréats de l'édition 2022 sont :

Manon Trapp – lauréate sportive de haut niveau – Championne de France Elite de cross-country, Record de France Espoir sur 10km route (32'07) – parrain : Thierry Tribondeau, Ex-sprinteur international et finaliste olympique en Bobsleigh en 1992 et 1994.

Le mot de Manon : « un esprit sain dans un corps sain depuis toujours ».

Robin Carra – lauréat artiste – pratique l'artisanat à travers la forge du cuir et du bois. Ses créations sont influencées par la période médiévale et l'histoire





« Nous sommes une source inépuisable, sachons la valoriser.» R. SOSSU

> CANDIDATER AVANT LE 13 MARS 2023











scandinave - parrain : Sébastien Gosselin, directeur adjoint du musée savoisien

Le mot de Robin : « On admire toujours l'ouvrage de ses pensées.»

Chloé Vagnon - lauréate docteure pour sa thèse sur le silure glane dans les grands lacs péri-alpins au sein de l'UMR CARRTEL - parrain : René Nantua, Président du Directoire Groupe Eco Media

Le mot de Chloé: « Laissez-vous porter par votre passion, persévérez dans ce que vous aimez, vous en serez un jour récompensés.»

Lucas Vagnon-Ferrand - prix coup de cœur - est guitariste du groupe de punk rock grenoblois Resto Basket. Énergique et festif, leur "punk rock" se veut inclusif et contre toutes les oppressions - parrain : Renaud De Saint Vaast, Président de la radio Ellebore.



Photos: Robin Carrat / Olivier Salaun - Président FUSMB _Chloé Vagnon / René Nautua / Maeva Sabatier Crédit photo: GI Photo **Contact**: Emeline Daumard emeline.daumard@univ-smb.fr

La Fondation USMB soutient aussi l'entrepreneuriat des étudiants avec la création d'une nouvelle activité. En 2022, grâce à un partenariat avec la BPI, la Fondation USMB s'engage à accélérer l'innovation en favorisant la création de start up deeptech initiée par les étudiants ou les chercheurs de l'Université Savoie Mont Blanc. C'est une intervention en antécréation par le financement de preuves de concept (technique, marketing, prototype, etc.) nécessaire au projet.

Retrouvez toutes les archives www.universites-territoires.fr



Pause méridienne, restauration : un enjeu du bien-être étudiant

En 2020, en pleine crise Covid, le gouvernement français annonçait la mise en place d'une mesure emblématique : le « repas à 1 euro » pour les étudiants boursiers. Depuis, la fréquentation des Restaurants universitaires Crous n'a cessé de croître, avec pour conséquences l'allongement des files d'attente... et, trop souvent, une congestion des espaces de restauration, qui nuit à la qualité de cette pause, importante pour le bien-être des étudiants.



a disponibilité des étudiants pendant la pause méridienne, trop souvent limitée dans le temps, conduit à des pics de fréquentation au sein des structures de restauration des Crous, trop sont souvent concentrés sur une portion congrue de leurs horaires d'ouverture. Dès lors, l'enjeu d'étalement des arrivées des étudiants sur un même site a pour objectif d'optimiser le temps d'ouverture programmé, de développer un accès de qualité à une restauration sociale et équilibrée pour la santé des étudiants, mais également d'améliorer ainsi le confort de travail des personnels. Le Crous Grenoble Alpes a ainsi inscrit, dans les objectifs prioritaires de son schéma directeur de restauration, l'instauration de dialogues localisés sur l'organisation des temps de pause méridienne avec ses partenaires des établissements d'enseignement supé-



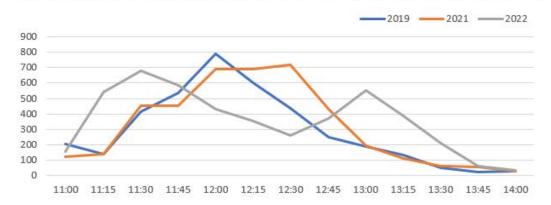
rieur. Ceci, afin de fluidifier et d'optimiser l'organisation des services de restauration.

Un premier test **très encourageant**

La première expérience a été menée avec l'*Université de Savoie Mont Blanc*, qui a conduit en 2022 un ambitieux projet de refonte des "temps" des étudiants sur ses trois principaux campus: Jacob-Bellecombette, le Bourget-du-Lac et Annecy. En mars 2022, la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de cette université a validé la démarche d'harmonisation et de synchronisation des emplois du temps, répondant ainsi à un triple objectif: étaler davantage les arrivées des usagers dans les restau-

Fréquentation horaire moyenne sept-décembre

Mise en place à la rentrée 2022 d'une pause méridienne « biphasée » (11h30 – 13h00 / 13h15 – 14h45) :



Evolution fréquentation RU de Jacob-Bellecombette (Chambéry)



rants universitaires ; accroître la disponibilité des salles de cours ; et faciliter les partages d'activités pédagogiques au sein d'un site et entre les sites, par le recours à l'enseignement co-modal.

Pour tenir ces objectifs, l'université a adopté de nouvelles règles d'organisation de ses cours, et surtout de leur organisation dans la journée : les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) ont une durée de 1h30 (par "séquence"). L'amplitude quotidienne est ainsi de 7 séquences et les horaires de début et de fin sont identiques sur les trois campus de l'USMB. Dans les faits, dorénavant, la pause méridienne des étudiants est de 2 heures, avec une matinée d'enseignements qui peut prendre fin soit à 11h15 (fin de séquence 2) soit à 13h00 (fin de séquence 3). Pour répondre à cette nouvelle organisation - qui assure une sortie étalée sur deux vagues -, le Crous Grenoble Alpes s'est engagé à étendre ses horaires d'ouverture et à assurer une offre équilibrée tout au long du service.

Les premiers éléments d'analyse montrent l'impact de cette nouvelle organisation, à travers l'évolution de la fréquentation 2022 du RU de Jacob-Bellecombette : +47% par rapport à 2021; +53% par rapport à 2019. Ce site concentrait le plus d'enjeux sociaux (51% des repas servis étant des repas à 1€, contre 46% au Bour-

get et 33% à Annecy). Cette augmentation importante de la fréquentation a été rendue possible par l'étalement des arrivées des étudiants, comme le montre le graphique ci-dessus. En comparant l'évolution des vagues de fréquentation sur 3 ans, nous voyons bien apparaître, sur 2022, les deux pics de fréquentation pour une même pause méridienne.

Un travail, sur mesure, à reproduire

La réussite de cette initiative alpine a reposé sur un portage politique fort de l'*Université Savoie Mont Blanc*. Celleci a en effet souhaité construire son Schéma Directeur de Vie Étudiante (SDVE) autour de la notion de "bienêtre étudiant", ce qui n'a pas été sans susciter des discussions... comme toute démarche touchant aux fragiles équilibres de construction des emplois du temps et de gestion des espaces.

Le Crous Grenoble Alpes a ainsi décidé d'engager la même action d'échange d'informations et de concertation, afin d'engager une réflexion sur l'adaptation des temps de pause méridienne sur le site de Valence en 2023. Cette action consiste avant tout en un échange des données de fréquentation par quart d'heure sur chaque site de restauration, afin de les confronter

aux plannings des différentes composantes d'enseignement environnantes. Le *Crous* travaille par ailleurs, et pour faciliter les futurs projets dans d'autres sites universitaires, à l'élaboration d'un outil de prédiction de la fréquentation de ses restaurants, en collaboration avec l'*Université Grenoble Alpes*.

Bénédicte CORVAISIER, Directrice générale du Crous Grenoble Alpes : benedicte.corvaisierdrouart@crous-grenoble.fr

Jean-François DREUILLE, Vice-président formation et vie universitaire Université Savoie Mont Blanc : vpformation@univ-smb.fr





"L'Agitateur": les trois projets lauréats sont connus!

Pour la cinquième édition de son concours, intitulé <u>L'Agitateur</u> (voir UT 162), la Fondation SMERRA et les votants en ligne viennent de désigner leurs trois lauréats. Ils accèdent ainsi à la Grande Finale, qui se tiendra le 25 mai.



ppel à projet national, ouvert à tous (étudiants, lycéens, enseignants, associations), le concours *L'Agitateur* vise à soutenir les initiatives qui améliorent les conditions de vie et de santé des jeunes, en récompensant des projets à but non lucratif, destinés à être mis en place sur le territoire français.

Trois lauréats

Le 25 mai prochain, à partir de 17h30, trois groupes viendront donc, lors de la Grande Finale, défendre leur projet devant le public et un jury, pour se répartir les trois soutiens financiers de la *Fondation SMERRA* (5 000, 4 000 et 3 000 euros). Voici la liste de ces projets :

ARCHIPIADES 8, porté par la Fédération sportive des écoles d'architecture. Fortement plébiscité par les internautes (avec 1 978 votes), il est labellisé « Développement durable : le

Archiotades 8

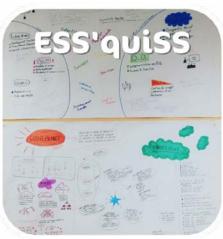
Archiotades 8

sport s'engage » et consiste en l'organisation d'une compétition sportive et conviviale rassemblant 22 écoles – soit 3 000 participants -, fin avril à Blois, autour de sept sports. L'objectif ? Souligner l'engagement dans le sport.

MARAÎCH'SOLIDAIRE, porté par l'association *La Cuvée des Ecolos*. Il s'agit ici de mettre en place un jardin maraîcher de 3 000 m2 sur le campus de l'*Université Bordeaux-Montaigne*, qui sera cultivé par et pour les étudiants. Avec une visée à la fois pédagogique (agriculture régénératrice, alimentation durable...) et productive (fruits et légumes intégrés dans les paniers d'aide alimentaire distribués aux étudiants).



EXPÉRIMENTATION DU STATUT ÉTU-DIANT-AIDANT, porté par l'association étudiante ES'quiSS de l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne, qui réunit étudiants, jeunes diplômés et enseignants. Comme elle l'indique, « l'objectif de cette expérimentation est de pouvoir comprendre et travailler sur un statut d'étudiant.es aidant.es, en prenant exemple sur le statut d'étudiant sportif de haut niveau afin d'adapter les emplois du temps et les contraintes des étudiant.es. Le but est de favoriser la réussite scolaire des étudiant.es ayant la nécessité d'accompagner un proche pour des raisons de santé. »



https://lagitateur.fondationsmerra.



LA GRANDE FINALE

JEUDI 25 MAI

À PARTIR DE 17H30













Scannez ce QR code Ou RDV sur :

fondationsmerra.org





Logement étudiant : du local au national

Le 3ème numéro du guide Logement étudiant : observer pour décider de la FNAU vient d'être publié, en mars dernier, sous le titre suivant : « Pour comprendre la diversité des approches sur le logement des étudiants et des jeunes ». Il montre la variété des stratégies et des positionnements des collectivités et des établissements face à l'enjeu du logement des étudiants sur leur territoire.

ans leur introduction, les auteurs rappellent que derrière les gros titres de la presse, tous les ans à la rentrée (étudiants « dormant dans leur voiture » ou « mettant plus d'un mois à trouver un studio très cher »...), se font jour des réalités territoriales très diversifiées, dépendantes aussi bien de l'impact de la massification de l'enseignement supérieur que du babyboom des années 2000.

Les OTLE à la manoeuvre

Le réseau des Observatoires Territoriaux du Logement des étudiants (OTLE) s'est créé il y a 5 ans, avec pour vocation d'éclairer et d'objectiver le besoin de loger les étudiants dans des villes où l'enseignement supérieur se diversifie et où l'afflux d'étu-



LOGEMENT ÉTUDI NT : OBSERVER POUR DÉCIDER

Guide 3. Pour comprendre la diversité des approches sur le logement des étudiants et des jeunes M RS 2023



PERSONAL PROPERTY OF PRANCE OF PRANC

diants est en progression constante. Ces dispositifs d'observation partenariaux ont des formes et des périmètres variés : échelles intercommunales, départementales, régionales... voire multi-intercommunales lorsque l'enseignement supérieur est multisite. Ils mobilisent l'ensemble des acteurs : collectivités, établissements, services de l'État, *Crous*, acteurs du logement, sans oublier les agences d'urbanisme qui en assurent souvent la coordination et la production technique.

Sur cette base, l'ouvrage paru en mars rassemble des contributions d'une trentaine d'observatoires. Une photographie qui révèle à la fois de grandes tendances dans les villes universitaires et toute une diversité de problématiques et d'initiatives locales. Il en ressort une préoccupation commune, celle qui anime les acteurs territoriaux de l'enseignement supérieur à travers les observatoires : anticiper les besoins, et calibrer l'offre de logement.

Une multitude d'enseignements

Les villes moyennes, comme les métropoles, font face à une croissance des effectifs étudiants. Elles doivent ainsi répondre aux besoins, mais aussi veiller à l'équilibre des parcs; pour certaines, encore, réduire la vacance et veiller à ce que les offres nouvelles soient bien articulées au regard des lieux d'enseignement, de l'offre de transport et des services. Les établissements et collectivités sont en effet, de manière croissante, préoccupés



par la qualité de vie étudiante et par la capacité du territoire à proposer des logements abordables - surtout depuis la crise sanitaire et, plus récemment, la hausse des prix à la consommation.

Par le biais des observatoires sont analysés les enjeux liés aux marchés locaux de l'habitat, et questionnés les parcours résidentiels des étudiants. En outre, ce « Tour de France des observatoires » pourra également contribuer à nourrir d'expériences de terrain les futures stratégies nationales, démontrant ainsi que le logement des étudiants doit dorénavant s'inscrire comme élément à part entière d'une stratégie territoriale.



https://www.fnau.org/fr/



Avec Amiens Métropole, la Fnau et l'Avuf, l'ADUGA organise le séminaire annuel des Observatoires territoriaux du logement étudiant à Amiens les 24 et 25 mai prochains.

-> Inscription



Nightline France, avec et pour les étudiantes :

zoom sur la santé communautaire

Depuis sa création en 2016, l'association Nightline France, qui œuvre tant à l'échelle individuelle que collective pour l'amélioration de la santé mentale des jeunes – et en particulier des étudiants -, n'a cessé de se développer et de faire la démonstration de son utilité. Désormais bien reconnue par les pouvoirs publics et de nombreux établissements d'enseignement supérieur, elle relaie également les initiatives existantes et formule des propositions, pour renforcer et perfectionner le système de santé mentale étudiante.



ermettre à chaque jeune de prendre soin de sa santé mentale, tout en favorisant l'entraide par les pairs : c'est ainsi que Nightline France conçoit son action en faveur de la "santé communautaire", visant à améliorer l'environnement direct des étudiants en formant leur entourage et en rectifiant les perceptions sociales stigmatisantes. Parmi ses actionsphares figure son service d'écoute implanté localement (à Paris, Lyon, Lille, Toulouse, Angers, Saclay, Nantes), ouvert tous les jours de 21h à 2h30, gratuit, anonyme et confidentiel... et tenu par des bénévoles étudiants.

Nightline France et santé communautaire

Selon l'OMS, la santé communautaire est « un processus dans lequel les individus et les familles, d'une part, prennent en charge leur propre santé et leur propre bien-être comme ceux de la communauté, d'autre part développent leur capacité de concourir à leur propre développement comme à celui de la communauté. » Elle constitue ainsi une stratégie au cœur des démarches en promotion de la santé, telle que définie par la Charte d'Ottawa, qui vise à conférer aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et de moyens pour l'améliorer. Il ne s'agit pas, ainsi de « faire pour » les gens, mais « avec eux. »

Dans ce cadre, l'association Nightline France intervient sur une population

ciblée, et tente de renforcer l'action communautaire en impliquant activement les jeunes « dans la recherche de priorités, l'identification des besoins, le choix des stratégies, l'implantation et l'évaluation. » Ainsi, l'essaimage du service d'écoute sur tout le territoire national fait partie des ambitions de l'association avec, pour chaque antenne, un déploiement assuré conjoin-

tement par une équipe de bénévoles et de professionnels.

De la même manière, le dispositif Sentinelle étudiante, proposé depuis plus d'un an - en collaboration avec le Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide (GEPS) - a déjà transformé 160 étudiants en acteurs de prévention au quotidien au sein de leur commu-





nauté, grâce à une formation assurée par une psychologue et un bénévole pair. Ils peuvent alors jouer un rôle d'aidant et acquérir des compétences de repérage et d'orientation de leurs pairs en détresse. Dans les faits, chaque projet de l'association fait l'objet d'une évaluation d'impact réalisée en collaboration avec les jeunes et analysée par des professionnels.

Portraits de "Nightliniens"

Lou est psychologue, chargée du dispositif Sentinelle étudiante. A ce titre, elle « accompagne la mise en place et le déploiement du dispositif au sein des structures d'enseignement supérieur ou d'associations étudiants. » De son côté. Nasrine est étudiante en licence de sciences à l'Université Paris-Saclay et Présidente de Nightline Saclay, « formatrice et porte-parole pour Nightline. » Entrée dans l'association en tant que « bénévole écoutante », elle est aujourd'hui « à la fois chargée de superviser l'antenne de Saclay, de former de nouveaux bénévoles et de représenter l'association auprès des médias et lors d'événements publics. »

A propos du travail en commun réalisé au sein de l'association, la première estime que « la complémentarité des regards et des expériences, entre ceux

des professionnels de santé mentale et des étudiants, essentielle. » Ainsi, « les étudiants nous livrent leurs savoirs dits expérientiels - ce qui alimente, questionne et actualise notre pratique pour que de notre action commune puisse émerger une proposition de soutien adaptée à leur réalité. » Quant à la seconde, elle trouve « très rassurant » l'accompagnement dont elle a bénéficié chez Nightline. En effet, « la formation que l'on suit pour devenir bénévole écoutant est co-construite avec et supervisée par des psychologues - ce qui permet d'être confiant sur ce que l'on dit. » Par ailleurs, « l'accompagnement se matérialise tout au long de notre engagement, notamment à travers des groupes mensuels d'analyse des pratiques, qui visent à accompagner chaque bénévole sur les permanences effectuées. » Enfin, « être en lien constant avec l'équipe salariée permet d'ajouter notre vision étudiante à un travail professionnel, et donc de pouvoir porter la voix des étudiants dans les différents dispositifs mis en place » par l'association.

En tant que psychologue, Lou est « convaincue que la santé mentale concerne chaque échelon de notre société. Le soutien par les pairs, qui fait l'ADN de Nightline, offre un soutien unique et essentiel, indépendamment

des soins psychiques éventuels. » Il lui semble « primordial » que les étudiants « puissent avoir des espaces de parole libres, confidentiels et sans jugement, pour y déposer ce que seul un autre étudiant saura recevoir et accueillir. » Elle rappelle en outre que « le soutien par les pairs n'a pas vocation à se substituer à un soin, mais à participer au mieux-être des personnes qui le sollicitent. »

Pour Nasrine, enfin, « la ligne d'écoute permet aux étudiants de discuter des sujets dont ils ont envie de parler, en toute sécurité. à travers l'écoute bienveillante d'un autre étudiant. » Celleci « agit de nuit, en complémentarité, afin de leur donner un moyen de pouvoir parler, même lorsque les services de santé professionnels sont fermés. » C'est sans doute la raison pour laquelle s'engager au sein de ce service lui a permis « d'apprendre à écouter ce qui n'est pas inné - et à réellement faire attention aux personnes qui [l'] entourent, et à ce qu'elles ressentent, en faisant preuve d'empathie. »

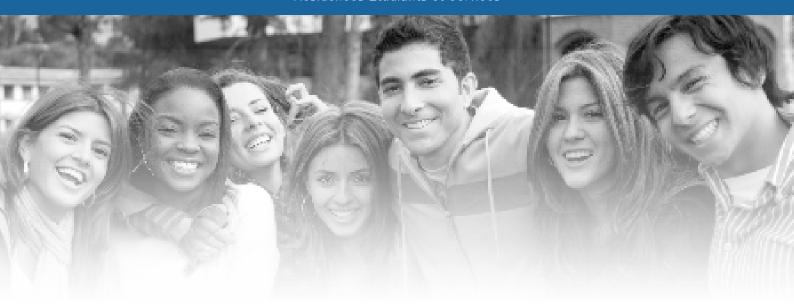
https://www.nightline.fr/







Association interprofessionnelle des Résidences Étudiants et Services



L'Association Interprofessionnelle des Résidences Etudiants et Services (AIRES) est l'association professionnelle des opérateurs et gestionnaires de Résidences services pour étudiants. L'AIRES est née en 1994 et regroupe les principaux acteurs de la profession. Elle réunit les promoteurs, constructeurs, gestionnaires et exploitants de résidences étudiants avec services, informe les pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi que tous les milieux socioéconomiques sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et économiques de cette activité. L'originalité de ce secteur repose sur des offres d'habitat en secteur conventionné et/ou d'un habitat en secteur libre, gérées par des associations à but non lucratif ou des sociétés commerciales.

www.aires.fr

Contact: Philippe CAMPINCHI 0684606274 contact@aires.fr

■ Adresse : 19 rue Leconte de Lisle 75016 Paris ■ E-mail : <u>rédaction@universites-territoires.fr</u> ■ ISSN : ISSN 2263-8431 ■ Infos légales : SARL Edition de revue et périodiques (5814Z) au capital de 1000 Euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 843 009 267 00017 ■ Directeur de la publication : Philippe Campinchi ② 0674606274 ■ Directeur de

la rédaction : Nicolas Delesque ② 0678391349 ■ Création graphique : Babette Stocker / Crouitch Conception ■ Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT ■ Parties prenantes : Convention particulière ■ Comité éditorial : Nicolas Delesque, Philippe Campinchi, François Perrin, Jérôme Sturla (Afev), Pierre Yves Ollivier, Zoé Chalouin (Fnau), François Rio (Avuf), Orane Maquin (ESN) et Justine Crabouillet (SMERRA) ■ Crédits photos et iconographies : photo du Havre : Laurent Lachèvre - Partenaires - DR - Adobe Stock